



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôtellerie et restauration

Question écrite n° 97466

Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, sur les conséquences pour le secteur touristique des récents événements qu'a connus la France. Les grèves, pénuries d'essence, manifestations violentes, et intempéries ont dégradé l'image du pays aux yeux des touristes étrangers, sans parler de l'exploitation qui est faite par certains concurrents de la proclamation de l'état d'urgence et même de l'expression « état de guerre ». La chute des taux d'occupation des hôtels parisiens, conjuguée à une demande atone, affecte le secteur touristique en Île-de-France. C'est ainsi que les réservations pour l'été 2016 sont, d'ores et déjà, inférieures de près de la moitié à celles de l'été 2015, et cela pour l'ensemble du territoire français. Au total, ce secteur, qui représente 7,3 % du produit intérieur brut (PIB), avec quelques 300 000 entreprises et plus d'un million d'emplois, est touché de plein fouet. Ce constat est d'autant plus regrettable qu'il intervient à l'heure d'une multiplication des bonnes initiatives, portées par l'organisation « Atout France », plus particulièrement dans le domaine de la gastronomie, atout essentiel de la France. Enfin, il rappelle que le conseil de promotion du tourisme, présidé par M. Laurent Fabius, avait fixé l'objectif ambitieux de 100 millions de touristes étrangers, par an, en France. C'est pourquoi il lui demande les mesures qu'il entend prendre pour redorer l'image de la France auprès des visiteurs étrangers.

Données clés

Auteur : [M. Didier Quentin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97466

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6111

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)